CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 15 MAI 2019

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Objet : Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire IDEA du 26 juin 2019 - Ordres du jour - Convocations

ATTENDU QUE :

L'**Assemblée Générale ordinaire** est fixée au mercredi **26 juin 2019, à partir de 15h30** en notre siège social, rue de Nimy, 53 à 7000 MONS (salle du Conseil – 3e étage).

L'Assemblée Générale extraordinaire se déroulera dans la foulée de l'Assemblée Générale ordinaire.

Celles-ci seront précédées, à **14h,** par une réunion du Conseil d'Administration.

Pour information, le **Conseil d'Administration de recomposition se tiendra à la suite de l'Assemblée Générale de renouvellement vers 16h30.**

L'Assemblée Générale ordinaire (ouverte au public) à partir de 15h30 aura à son ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018;
2. Présentation du bilan et comptes de résultats 2018 et du rapport de gestion 2018;
3. Rapport du Commissaire;
4. Approbation du rapport d'évaluation annuel 2018 du Comité de rémunération;
5. Approbation du rapport de rémunération du Conseil d'Administration;
6. Approbation du bilan et comptes de résultats 2018 et du rapport de gestion 2018 qui comprennent les 2 rapports repris ci-dessus;
7. Affectation des résultats;
8. Décharge à donner aux Administrateurs;
9. Décharge à donner au Commissaire;
10. Collège des contrôleurs aux comptes – Désignation du réviseur d'entreprises pour les années comptables 2019, 2020 et 2021.

L'Assemblée Générale extraordinaire qui se déroulera dans la foulée aura à son ordre du jour:

11. Modifications statutaires;
12. Démission d'office des administrateurs;

13. Renouvellement des administrateurs - Installation du Conseil d'Administration;

14. Fixation des rémunérations et jetons de présence attribués aux Président, Vice-Président et administrateurs et aux membres du Comité d'audit dans les limites fixées par l'article L5311-1 et sur avis du comité de rémunération du 15 mai 2019;

15. Approbation du contenu minimum du ROI.

La note préliminaire qui sera à adresser aux associés sera déposée en séance. Il s'agit, conformément au CDLD, d'une présentation des points précédents soumis au Conseil d'Administration.

Le <u>Conseil d'Administration de recomposition</u> qui se tiendra à la suite de l'Assemblée Générale extraordinaire vers 16h30 aura à son ordre du jour:

1. Désignation du Président et du Vice-Président;
2. Création du Bureau exécutif et délégations de compétences;
3. Création du Comité de rémunération et délégations de compétences;
4. Création du Comité d'audit et délégations de compétences;
5. Délégations de pouvoir;
6. Adoption du ROI du Conseil d'Administration et du Bureau exécutif;
7. Adoption du ROI du Comité de rémunération;
8. Information - Calendrier des instances 2019.

Le **<u>Conseil d'Administration ouvert au public</u>** se tiendra **vers 17h00** et aura à son ordre du jour:

1. Présentation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018;
2. Présentation du rapport de gestion 2018.

IL EST PROPOSE :

- d'approuver les ordres du jour des Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire IDEA du 26 juin 2019 et les notes préliminaires reprises en annexe;
- d'approuver l'ordre du jour du Conseil d'Administration de recomposition du 26 juin 2019 et celui du Conseil d'Administration ouvert au public.